



**Fédération francophone et germanophone
des associations de coopération au développement asbl**

Politique environnementale d'ACODEV



I. PORTÉE ET RESPONSABILITÉS

Ce document de politique définit les engagements et efforts qu'ACODEV veut mettre en œuvre en tant qu'ASBL mais aussi en tant que fédération au niveau environnemental.

Les engagements que prend ACODEV sont suivis d'un aperçu de la mise en pratique. Celle-ci peut évoluer dans le temps.

La responsabilité et redevabilité de la mise en pratique de cette politique est prise en charge par une personne mandatée pour les thèmes transversaux. La conformité des actions avec cette politique est de la responsabilité de l'ensemble de l'équipe d'ACODEV.

La préoccupation environnementale étant un domaine transversal, cette politique est intégrée à :

- La politique communication
- Le processus formation
- Le processus publications

Les responsabilités sont réparties comme suit :

- Chaque membre du personnel est responsable d'appliquer les éléments de cette politique.
- La coordination du suivi, la revue et la mise à jour générale de cette politique est de la responsabilité de la personne en charge des thèmes transversaux.
- Cependant la responsabilité du suivi spécifique de chaque aspect dépend de différentes personnes (voir responsabilités détaillées en II)).

Pour le suivi et révisions :

- Date de création : Juin 2015 (Cette politique se base sur la note « Environnement et ACODEV » rédigée en 2013).
- Cette politique a été discutée et approuvée par l'équipe du secrétariat en date du 29/06/15 et présentée au Conseil d'Administration du 09/07/15.
- Personne responsable : Personne en charge des thèmes transversaux.
- Date de révision : Juin 2016

II. ENGAGEMENTS D'ACODEV EN TANT QU'ASBL

ACODEV s'engage en tant qu'ASBL à avoir un fonctionnement respectueux de l'environnement.

- En suivant les facteurs d'influence sur les aspects mis en avant par l'IBGE dans la gestion environnementale (mobilité, alimentation, achats, déchets, eau, énergie).
- En analysant et en mesurant 3 de ces domaines (eau, énergie, impressions) et en faisant le point une fois par an et en étant transparent par rapport aux mesures de ces domaines dans le rapport annuel.
- En nommant des responsables pour chaque aspect

EN PRATIQUE

Energie (gaz et électricité) et eau

- Un suivi annuel est mis en place en ce qui concerne la consommation de gaz et électricité et eau (en parallèle avec le nombre d'ETP).
- Les équipements les moins énergivores sont favorisés (ampoules, etc.)
- L'équipe respecte les normes contre la gaspillage énergétique :
 - Les espaces ont des multiprises à éteindre.
 - Les ordinateurs sont éteints lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
 - La limite de la température ambiante des différents bureaux est fixée à 20°C en hiver.
 - Le dernier vendredi des mois d'hiver, la limite de la température est fixée à 18°
 - Les portes des bureaux sont fermées en hiver.

Mobilité

- Domicile-travail : ACODEV encourage les employés à se rendre au travail en transport en commun par la compensation totale du coût de l'abonnement.
- Réunions : L'équipe privilégie les transports en commun pour les déplacements vers les réunions.
- Formations : Les endroits sont accessibles en transport en commun. L'information sur l'accès en transport en commun est privilégié par rapport à l'information sur les places de parking.
- Si les réunions/formations sont organisées en dehors de Bruxelles dans un endroit difficilement accessible en transport en commun, un covoiturage est proposé.

Impressions

- Un suivi annuel est mis en place en ce qui concerne les impressions internes et externes et le résumé est repris dans le rapport annuel.
- Lorsque c'est possible, le secrétariat diminue les impressions en privilégiant les envois électroniques (Dépôt légal, envoi AG).
- Un suivi annuel de la consommation de papier et des impressions par le staff est mis en place.
- Chaque membre du staff s'assure que son ordinateur imprime par défaut en recto/verso NB et éventuellement livret.
- Les impressions réalisées à l'extérieur par ACODEV sont également comptabilisées et estimées selon les besoins d'ACODEV et de ses parties prenantes
- Le prestataire de services pour les impression en extérieur doit posséder un label FSC, PEFC et si possible ISO 14001 et ISO 12647 et garantit que l'impression se fait en Belgique
- Les publications et impressions offset se font sur du papier recyclé

Gestion des déchets et stocks

- Les déchets sont triés selon les normes de la région bruxelloise et la récolte d'associations (papier, plastique, bouchons, cartouches, etc) .
- Le matériel informatique hors d'usage est donné ou porté à la déchetterie.
- Les publications externes qui n'ont plus d'utilité pour ACODEV sont données à des centres de documentation.
- Certains supports sont utilisés deux ou plusieurs fois (impressions recto comme papier brouillon, vieilles cartes de visite comme post-it, fardes, boîtes de rangement, etc).

Choix de fournisseurs de services

- Les fournisseurs de catering proposant des menus bio / local / végétarien sont privilégiés.
- La diffusion de gros colis à Bruxelles se fait via un coursier en vélo.

Achat de fournitures

- Les produits d'entretien sont écologiques dans la mesure du possible
- Les carafes d'eau du robinet ont été achetées pour l'équipe à la place de bouteilles d'eau.
- Papeterie :
 - le papier est privilégié au plastique, le papier labellisé FSC ou PEFC est privilégié par rapport à du papier sans label.
 - Les produits rechargeables sont privilégiés

Responsables

- Catering : Secrétariat
- Impressions externes : Responsable Communication
- Impressions internes : Responsable Informatique
- Fournisseur diffusion : Secrétariat
- Suivi gaz, électricité, eau : Secrétariat
- Gestion chauffage : Secrétariat
- Gestion de déchets quotidiens : Secrétariat
- Gestion de déchets informatiques : Responsable informatique
- Gestion documentation : Responsable Communication
- Suivi multiprises : Responsable Informatique

III. ENGAGEMENTS D'ACODEV EN TANT QUE FÉDÉRATION

En tant que fédération d'ONG, ACODEV s'engage à promouvoir le respect de l'environnement dans ces activités.

- En informant le secteur sur les possibilités, opportunités accessibles au secteur en lien avec le respect de l'environnement et le développement durable.
- En formant le secteur et en menant des réflexions sur l'environnement.
- En organisant des activités de façon la plus respectueuse possible de l'environnement
- En ne distribuant pas des objets ou des gadgets qui ne soient pas directement utiles aux ONG (porte-clés, sacs, bics, etc.) lors de séminaires ou réunions.

EN PRATIQUE

L'information

- La fédération informe régulièrement via l'ACODEV News des appels à projet, événements concernant le développement durable et l'environnement.
- Les pages du site reprennent les acteurs-clés du développement durable (CFDD, Association 21, IBGE, Ecoconso, etc).
- La fédération développe une information de base concernant la gestion environnementale dans une base de données sur des outils qualité et sur le site web de la fédération.

Formations

- ACODEV analyse la façon d'intégrer l'environnement dans son programme de formations
- Les sandwiches/quiches/etc. sont variés et offrent des produits végétariens.
- Les pauses-café privilégient :
 - des fruits/légumes bio/locaux/de saison aux biscuits au moins une fois par jour
 - les tasses aux gobelets
 - des produits peu gourmands en eau (de l'eau et du jus plutôt que des boissons gazeuses)

Processus de réflexion

- ACODEV prévoit des moments de réflexion sur la thématique en lien avec le métier d'ONG (ex : enjeux des voyages en avion).

Déclaration de Mission

Notre vision

ACODEV a pour vision une **coopération de qualité** dans laquelle ses membres contribuent aux nouveaux enjeux du développement, renforcent leurs compétences professionnelles et coordonnent leurs efforts avec les autres acteurs de la coopération au développement.

Nos missions

Nous, ACODEV, fédération professionnelle des ONG francophones et germanophones de coopération au développement, visons à rassembler les ONG et à avoir un rôle moteur et pro-actif à l'égard des membres, et nous recherchons un positionnement extérieur fort et clair qui traduise l'avis des membres, dans une optique de solidarité et d'atteinte d'objectifs communs.

Par ailleurs, nous existons par la dynamique des membres qui nous structurent et nous dirigent, et sommes également soutenus par un secrétariat qui assure la coordination des efforts et encourage, anime et stimule l'action ou la réflexion collective.

A cet égard, nous avons trois missions principales :

1. Faciliter un cadre externe qui promeut une coopération de qualité en assurant la représentation et la promotion des intérêts collectifs des membres, notamment avec les pouvoirs publics subsidiaires ;
2. Soutenir et encourager les membres dans leurs efforts de professionnalisation et de renforcement de la qualité de leurs actions ;
3. Faire reconnaître le monde ONG et ses valeurs dans son ensemble et sa diversité.

En collaboration avec nos partenaires, nous répondons à ces trois missions en :

- Défendant les positionnements collectifs vis-à-vis des pouvoirs publics sur base de mandats précis ;
- Consultant et informant les membres de manière pertinente et régulière ;
 - Accompagnant les membres individuellement et collectivement, via des formations, appuis méthodologiques et services collectifs adaptés ;
 - Encourageant les synergies entre les membres et avec l'extérieur, en créant des partenariats en Belgique et en Europe ;
 - Assurant une veille stratégique par rapport aux enjeux du secteur ;
 - Améliorant notre fonctionnement interne et externe de manière continue ;
- Représentant les membres vis-à-vis des pouvoirs publics, des partenaires et du grand public.

Nos principes et valeurs

ACODEV veut respecter les individualités des membres, les rythmes et les particularités de chacun d'entre eux qui représentent une source d'enrichissement collectif. Cette diversité est reconnue à travers un mode de décision et de positionnement démocratique.

ACODEV croit en l'importance du mouvement de solidarité envers les populations du Sud visant à faire respecter les droits et la dignité de tous les humains.

ACODEV croit que la coopération au développement menée par les ONG, basée sur des initiatives citoyennes, des partenariats et une « responsabilisation » et « autonomisation » des acteurs, apporte une plus-value dans cette recherche de justice, de solidarité mondiale et de développement durable.

ACODEV veut soutenir l'évolution d'ONG autonomes et transparentes dans leurs activités et leur gestion, qui développent une vision et une stratégie à long terme, dans un souci de qualité et de professionnalisme.

ACODEV asbl
Bld Léopold II 184 D
1080 Bruxelles
N° d'entreprise : BE0462279234
Tél : 02/219.88.55 - Fax : 02/217.99.63
info@acodev.be - www.acodev.be